

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.

HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

es abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent

RECLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot,

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à	Départs de	Arrivées à						
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 12 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 12 ^m matin.	3 h. 51 ^m soir.	12 h. 36 ^m matin.	11 h. 44 ^m soir.
5 h. 1 ^m soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 37 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 10 ^m soir.	5 h. 48 ^m soir.	4 h. 18 ^m matin.
10 h. 47 ^m »	5 h. 10 ^m »	7 h. 49 ^m »	9 h. 17 ^m »	10 h. 15 ^m »	—	4 h. 39 ^m matin.	11 h. 30 ^m »	2 h. 19 ^m soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 4^m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

Primes Splendides

Nous offrons à nos lecteurs une magnifique collection de gravures reproduisant les succès du Salon. Par suite d'un traité avec l'Éditeur, nous pouvons livrer ces gravures (de 72 centimètres sur 55 cent.) à 1 fr. 25.

Nous engageons vivement tous les amis des arts à venir apprécier ces chefs-d'œuvre dans nos bureaux.

TITRES DES SUJETS :

Le Printemps. — L'Été. — L'automne. — L'hiver. — La lettre de l'Absent. — La Pipe à Grand Papa. — Le Gouter. — Chacun son tour. — L'Indiscrète. — Chacun pour soi. — Une réunion d'Amis. — Après le combat. — La Garde du Drapeau. — La veille de Noël. — Les Surprises du jour de l'An. — Une mauvaise recette. — Un directeur et sa Troupe. — La Jeune Mère. — Sur la Plage. — Le sommeil de la Grand'Mère. — Le déjeuner de la Pie. — Un froid de Loup.

Nos abonnés de la campagne recevront les gravures dont il nous indiqueront les titres, en ajoutant 1 fr. 25 pour frais d'emballage et de transport.

Cahors, le 8 Janvier.

C'est aujourd'hui que les Chambres reprennent leurs travaux. Le *Journal officiel* a publié l'ordre du jour de la première séance de la session ordinaire de 1884. — Suivant la coutume, pour le Sénat; cet ordre du jour ne comporte que le tirage au sort des bureaux mensuels et fixation de l'ordre du jour.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(42)

L'IDOLE

Pelotonnée dans la calèche, sous un lit de cachemires et de fourrures qui incommodaient fort l'amiral assis auprès d'elle, madame la Bise devint subitement bien plus aigre quand, dans la grande allée du bois, elle aperçut Myriam au milieu des habits rouges.

Tous ces cavaliers devisaient, riaient, prenaient des attitudes et laissaient piaffer leurs chevaux.

Ce manège était pour la marquise, rien que pour la marquise. Cela sautait aux yeux.

Mais ce qui acheva de mettre madame d'Avrigné hors d'elle, ce fut de voir Robert, malgré ses défenses, cavalcaçant à la gauche de sa cousine et précisément entre Myriam et M. de Kernovenoy.

— Monsieur, dit-elle à l'amiral, je suis fâché que la conduite de votre fils m'oblige à vous laisser seul.

Madame la Bise aussitôt se fit mettre en selle. L'amiral, accoutumé à ces tempêtes et qui en avait vu d'autres, ne songea pas même à répondre.

Il trouvait bien trop de plaisir à se débarrasser des fourrures qui l'étouffaient, car le temps,

Pour la Chambre, il comprend outre le tirage au sort des bureaux et la fixation de l'ordre du jour, quatre scrutins pour la nomination du président définitif, des quatre vice-présidents, des huit secrétaires et des trois questeurs. La séance de la Chambre sera présidée par M. Guichard, doyen d'âge, et celle du Sénat par M. Gauthier de Rumilly.

On s'accorde à ne point considérer comme exacte la nouvelle d'après laquelle il serait question de proroger le Parlement, dès le début de la session jusqu'au mois de février. Ce qui est vrai, c'est qu'un moment, en raison de la brièveté des vacances du jour de l'an, et comme la date réglementaire de la session tombe dès le 8 janvier, on a eu l'idée de différer l'ouverture effective de la session jusqu'au 15 janvier; mais on a reconnu que cette modification courait le risque d'être mal accueillie, surtout à cause de l'inachèvement du vote du budget.

Un certain nombre de rapports sont imprimés et déjà distribués à la Chambre des députés. Voici l'énumération des principaux projets sur lesquels ils portent :

— Projet de loi relatif au rattachement du budget de la préfecture de police au budget de l'État.

— Projet de loi relatif aux manifestations sur la voie publique.

— Projet de loi relatif à la réorganisation administrative et financière de la Tunisie.

— Projet de loi relatif à la nomination et au traitement des instituteurs, ainsi qu'à l'organisation complémentaire de l'enseigne-

ment primaire.

— Proposition relative aux rapports de l'Eglise et de l'État et aux sanctions à ajouter au Concordat.

— Projet de loi portant révision du code d'instruction criminelle.

— Projets relatifs à l'armée coloniale, à l'armée d'Afrique, au service de trois ans, à l'avancement dans l'armée et à l'état des sous-officiers.

En outre, la Chambre va être saisie, à la rentrée, de rapports sur divers projets de loi très importants, tels que ceux sur l'extension de la compétence des juges de paix et sur les enfants abandonnés.

rien ne nous empêche de gagner de vitesse la calèche de mon oncle d'Avrigné que je vois dans l'allée devant nous. Ce ne sera qu'un temps de galop. Je saluerai mon oncle avec tant de plaisir...

— Soyez sûre, Madame, qu'il n'éprouverait pas un plaisir moins vif... non, pourtant sans quelque embarras, j'imagine.

— La marquise la regarda, mais madame la Bise avait commencé de siffler :

— Voulez-vous me permettre de vous adresser une question ? continua-t-elle. M. de Verteilles ne fait-il point partie de la chasse ?

— Cette question me fait croire que vous ne connaissez pas M. de Verteilles.

— Je vous demande pardon, je l'ai vu... une seule fois, il est vrai... le jour de votre mariage.

— Eh bien ! répondit Myriam, avec sa gravité hautaine, le marquis alors marchait à l'aide de sa canne qui ne lui suffit plus ; il lui faut maintenant celle de mon bras.

Madame d'Avrigné sourit :

— Ah ! murmura-t-elle, comme se parlant à elle-même, on a rarement vu si belle Antigone.

— Madame, dit froidement la marquise, je vous renouvelle ma proposition de joindre la calèche de l'amiral.

— Je n'y vois aucun inconvénient, M. de Verteilles n'étant point en forêt. C'est lui, ce n'est pas vous que M. d'Avrigné redoute un peu de voir... Oh ! seulement un peu.

— Mon Dieu ! fit Myriam, vous avez employé tout à l'heure un mot que je suis forcée de vous rappeler... C'est le mot j'imagine... Quand vous prêtez une pareille crainte à mon oncle, êtes-

chiffre des abstentions sera plus considérable que l'an dernier.

BRUITS DE CRISE

— Malgré les bruits qui ont couru, il n'y a pas lieu de craindre une crise ministérielle immédiate. La révision faisant partie du programme du cabinet Ferry, il est donc probable que tous les membres du cabinet se mettront facilement d'accord sur l'heure de la révision, et sur l'étendue de la réforme à proposer au Parlement.

Quant à des remaniements partiels, il n'en est plus guère question. M. Tirard, qui devait, dit-on, profiter des vacances de janvier pour abandonner son portefeuille, soutiendra au Sénat la discussion du budget extraordinaire, qui se prolongera certainement jusqu'à la fin du mois.

Quant à M. Hérisson, le président du conseil lui a demandé, au nom de leur vieille amitié, de rester au ministère du commerce.

— Aucune dépêche importante n'est arrivée d'Hanoï. Les télégrammes de l'amiral Courbet n'ont trait qu'à des questions de service, aux vivres et au matériel à envoyer par les grands transports qui font le service régulier de la Cochinchine. Quan-Yeng est occupé par une compagnie d'infanterie de marine. On pense y créer une ville maritime, qui serait mise en correspondance directe avec la baie d'Along.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

— Le marquis de Tseng est toujours à Folkestone. Il n'a pas encore été à Londres. Il n'a donc entamé aucune négociation avec les membres du cabinet anglais. Les nouvelles qu'il a reçues sur leurs dispositions le rendent très hésitant à tenter une démarche près du *Foreign-Office*.

vous bien sûre de n'être pas toujours la victime d'une imagination trop vive ? Je ne connais pas de raisons à l'amiral pour avoir retiré à M. de Verteilles le respect et l'affection qu'il lui a toujours témoignés.

Madame la Bise poussa sa monture plus près de celle de sa compagne.

— Il ne lui a rien retiré, dit-elle. Au contraire ; mais il est une chose que vous ignorez, une chose délicate que je vais vous dire... Oh ! vous serez indulgente... Au commencement de cet hiver, chez madame de Lusanger qui n'est plus et qui vous a, je crois, légué son grand bien, l'amiral a beaucoup vu M. de Briey... C'est ce qui l'embarrasse à présent devant le marquis... Et tenez, la voiture prend une autre allée...

Tout cela n'était que le plus abominable petit mensonge.

L'amiral n'avait point revu le comte Maxence depuis leur rencontre dans cette même partie du bois, au mois de mai.

Il n'aurait éprouvé aucune répugnance à se trouver en présence du marquis.

Il en avait davantage à se retrouver avec Myriam à laquelle il ne pardonnait pas ses anciens dédains envers son fils préféré. C'était pour cela qu'il venait de faire tourner la calèche ; c'était sa nièce qu'il fuyait.

— Madame, répondit la marquise très-pâle, mais toujours calme, je vais donc rejoindre seule M. d'Avrigné, à moins qu'il ne vous plaise que, devant vous, je lui demande si vraiment il me fait à ce point injure ? Jusque-là...

Jusque-là

suivre le cortège impérial.

Deux aides-de-camp, qui précédaient le traineau de l'empereur, crièrent aux paysans de se ranger et ceux-ci obéirent en sautant. Mais à peine le traineau du czar avait-il passé devant eux que l'on entendit trois coups de feu. Les chevaux, effrayés, prirent le mors aux dents et le czar fut jeté à terre, légèrement blessé à l'épaule par un des coups de feu.

Les prétendus paysans qui avaient commis cet attentat réussirent à s'échapper, quoique plusieurs officiers de la suite du czar se fussent mis immédiatement à leur poursuite. D'ailleurs, un de ces officiers n'a pas reparu jusqu'à présent.

Madagascar

Les Malgaches acceptent l'ultimatum français. Ils cèdent à la France la partie septentrionale de l'île, depuis le cap Saint-André jusqu'au cap Bellone.

Le cap Saint-André et le cap Bellone sont situés à égale hauteur, le premier sur la côte occidentale, le second sur la côte orientale de l'île, par 16° 10' de latitude sud.

Le représentant malgache devra en référer à son gouvernement pour le règlement de la question des garanties; mais l'accord est considéré comme certain, les Malgaches voulant avant tout le départ des Français et étant disposés à accepter toutes les conditions, sauf un protectorat.

Espagne

Les nouvelles d'Espagne sont graves, annonce le *Gaulois*, c'est une crise plus que ministérielle. La Monarchie elle-même semble menacée. Les causes sont petites relativement au résultat, qui serait épouvantable pour ce généreux pays.

LE COMTE DE PARIS

On annonce que le départ du comte de Paris pour l'Espagne est fixé au 10 janvier.

D'après le *Figaro*, le prince a reçu du duc de Montpensier, son beau-père, des lettres rassurantes qui l'ont tout à fait à donner suite à son voyage.

Il est probable que cette résolution a été prise sur les instances d'Alphonse XII.

LE DUC DE CHARTRES

Mgr. le duc de Chartres, Mme la duchesse de Chartres sont partis lundi soir pour Cannes.

L'AFFAIRE DE PORT-BRETON

Les condamnés de l'affaire de Port-Breton ont interjeté appel du jugement de la 8^e Chambre correctionnelle.

Revue des Journaux

On lit dans le Rappel :

A tous moments les organes de M. de Bismarck nous dénoncent à la colère des peuples. « Nous sommes, nous dit-on, la pierre qui branle dans l'édifice de la paix. » En même temps, on nous avertit que d'autres états, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Espagne, forment « le véritable groupe de la paix et qu'ils se sont associés ensemble. » Il serait difficile de parler d'une façon moins voilée et d'annoncer avec moins de mystère, sinon la coalition déjà formée contre nous, au moins celle qu'on voudrait avoir formée.

Et c'est quand, de l'autre côté des Vosges, on prend si peu de soin pour déguiser les desseins les plus menaçants ou plutôt quand on affecte en quelque sorte de nous avertir de tout ce qui se prépare

veux pas vous retenir, madame, mais seulement vous donner un conseil. Il y aura d'autres chasses et d'autres occasions pour vous de rencontrer l'amiral cet hiver. Vous feriez bien de les attendre... Il n'est point de fidélités si longues qu'elles ne finissent par se lasser... Et quand on est beau, riche, partout recherché... Enfin, M. d'Arvigné sera bien moins en peine devant M. de Vertailles et devant vous, dans quelque temps... quand le comte Maxence sera marié.

Myriam ne répondit pas et mit son cheval au galop.

Ce qui se passait dans son esprit et dans son cœur, elle essaya d'abord de s'en rendre compte et n'y réussit pas.

C'était comme un dégoût de toutes choses, comme un déchirement mortel.

Au train dont son cheval dévorait l'espace, elle allait atteindre la calèche, mais elle le fit tourner brusquement et l'engagea sous la ramure.

Les chênes entrechoquaient au-dessus de sa tête leurs longs bras dépouillés, la route qu'elle suivait la ramena au bord de la Veyle.

Elle entendait à ses pieds le mugissement de l'eau; là-bas au fond du bois, les trompes, la meute hurlante.

Tous ces bruits arrivaient à son oreille comme à travers un rêve.

N'était-ce pas des échos de l'autre monde?... Quant à celui-ci, il lui semblait qu'elle n'en était plus.

Du moins jamais elle n'avait éprouvé cet honnête et violent désir de cesser à l'instant d'en être. Jamais elle n'avait senti si vivement que tout y est petit, faux et lâche. Tout à coup,

contre nous; c'est à ce moment que nous regardons du côté du Tonkin, du côté de la Chine; c'est à ce moment que nous semblons nous engager de plus en plus, dans une aventure dont personne n'oserait accepter la responsabilité première.

Mais les officieux ne s'arrêtaient pas à de si vulgaires observations.

Ils savaient, de source certaine, que nous n'avions aucun mauvais vouloir à redouter en Europe, comme ils savaient, qu'en Asie, la Chine était une quantité négligeable.

Et, voici que les journaux de Berlin, en faisant le dénombrement des forces liguées contre nous, en proclamant hautement la pensée immuable qui les inspire, montrent à nos officieux qu'une fois de plus on s'est moqué d'eux et que, tandis qu'on les engage fort à regarder au loin le delta du fleuve Rouge, on regarde fixement et uniquement les Vosges.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

On lit dans le Clairon :

Un bruit, que nous avons tout lieu de croire fondé, représente le gouvernement comme disposé à traiter avec le syndicat des grandes compagnies pour la vente du réseau qu'il exploite directement.

Le syndicat offre 420 millions comptant à l'Etat et demande à ce dernier de garantir les intérêts de l'amortissement de ces 420 millions.

Comme on voit, il s'agit tout simplement de soumettre le réseau de l'Etat incorporé dans celui des grandes compagnies, au nouveau régime financier des chemins de fer, tel que l'ont défini les récentes conventions.

Nous avons maintes fois exprimé notre opinion à cet égard et formulé le désir que l'Etat débarrassât au plutôt notre budget de la responsabilité des déficits de cette exploitation si onéreuse. — Il est parfaitement inutile que la bourse des contribuables paye les insuffisances de recettes de ce réseau, et les sinécures attribuées aux froids secs de la politique.

Nous pensons que l'Etat accueillera avec empressement cette combinaison, parce qu'elle lui permet d'éviter l'emprunt de 350 millions autorisé par les Chambres. Dans la situation du marché, cet emprunt en 3 0/0 amortissable n'était nullement certain du succès. Le gouvernement, en traitant avec les compagnies, s'assure incontinent le montant de cet emprunt, et de plus un bon de 70 millions, très précieux par ce temps d'expéditions lointaines, où il est bon d'avoir des crédits à sa disposition.

CHRONIQUE LOCALE ET FAITS DIVERS.

M. Sirech, maire de Cahors, a été élu dimanche président de la Société des Sauveteurs du Lot, en remplacement de M. le colonel Tarayre, démissionnaire.

elle arrêta sa monture, et passant lentement la main sur son front comme pour se rappeler à la raison et à la réalité, elle dit tout haut :

— Pourquoi donc M. de Briey ne se marierait-il pas ? Est-ce que je suis folle ?

Puis elle eut un sourire convulsif.

Sa bouche charmante s'ouvrit comme un arc trop tendu qui va se briser.

La douleur, le dédain, l'ironie s'y peignaient avec trop d'éloquence.

De pareils sourires devaient déchirer les lèvres. La jeune marquise venait de reconnaître le chemin où le hasard l'avait conduite : c'était celui de Carnouët.

Machinalement, elle le suivit.

Bientôt elle aperçut les premières mesures du village blotties sous les arbres.

Plus près de la rivière s'élevait une maison de meilleure apparence, aux murs blancs, au toit de tuiles rouges et qu'entourait un jardin :

— C'est-là ! dit-elle.

Un instant, elle eut la pensée de ne pas aller plus loin, mais une force invincible désormais la poussa en avant, et toujours elle murmurait :

— C'est là.

Oui, c'était bien là qu'au dernier printemps, le comte Maxence, achevant lentement sa convalescence après sa blessure, s'était retiré pour être plus près de Saint-Hélio.

Une seule personne, au château, l'ignorait alors. C'était elle. Tout le monde connaissait et admirait cette patience généreuse et ce grand respect.

Elle seule ne s'en doutait même pas. Au moment où elle l'avait appris, déjà il ne lui était

LES CONSEILS MUNICIPAUX

La loi ajournant le renouvellement des conseils municipaux jusqu'au premier dimanche du mois de mai 1884, a été promulguée samedi matin au *Journal officiel*.

BOURSES D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR

Le ministre de l'instruction publique vient de décider que le concours pour l'obtention de bourses nationales d'enseignement primaire supérieur, institué par le décret du 3 janvier 1882 serait ouvert cette année, à titre exceptionnel, le vendredi 1^{er} février 1884. L'inscription des candidats sera faite dans chaque département, aux bureaux de l'inspection académique, jusqu'au samedi 26 janvier inclusivement.

LA PANIQUE DE MONTCUQ

Voici la lettre de M. le Maire de Montcuq à M. le Préfet du Lot, sur la panique qui a si malheureusement enrayé les affaires à la foire dernière de Montcuq :

Montcuq, le 2 janvier 1884.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer que le 31 décembre dernier, une panique s'est produite à Montcuq, sur le champ de foire des bœufs, dans les circonstances suivantes :

Vers une heure et demie, la foire était belle et le marché animé; tout à coup, un bruit confus s'élève du foirail; les bœufs s'agitent, sautent sur place; plusieurs d'entre eux, abandonnés de leurs gardiens, s'en vont à la débandade; les gens, saisis d'une folle frayeur, pour éviter un danger imaginaire, s'enfuient dans toutes les directions; ils se précipitent dans les cafés, les auberges et les maisons voisines; les tables, chargées de bouteilles, de verres, etc., sont renversées, ainsi que les marchandises de plusieurs étalagistes; quelques carreaux volent en éclats; des personnes, que la foule jette par terre, sont plus ou moins contusionnées; la panique et le désordre qui l'accompagne se répandent immédiatement dans toute la ville; les propriétaires, effrayés, crient et frappent leurs bœufs, pour s'éloigner au plus vite du lieu de l'événement. Vouloir éviter les malheurs qu'une débandade générale de tous les animaux pouvait produire, je m'empresse, de concert avec M. le Juge de paix et avec l'assistance de la gendarmerie et des agents de police, de rassurer les gens en leur insinuant que la peur est la seule cause de ces troubles; je les engage en même temps à reprendre les marchés interrompus. Peu à peu la panique cesse et le calme renaît. Je profite de ce moment pour prendre des renseignements. J'interroge les personnes qui me sont désignées, comme ayant des révélations à faire. Plusieurs prétendent avoir senti l'odeur de la poudre, tandis que d'autres, à leurs côtés, ne peuvent faire la même déclaration; quelques-uns disent avoir aperçu de la fumée, mais sans pouvoir préciser l'endroit; un autre a entendu un bruit semblable à un pétard de papier; elle dit même l'avoir vu par terre, mais elle s'est bien gardée de le ramasser; enfin, l'une d'elles assure qu'en fuyant, elle a senti un fil « lui prendre le cou », mais elle n'a pu saisir ce fil qui s'est rompu, sans doute, dans la précipitation de la fuite.

Je constate que toutes ces personnes, encore sous l'influence d'une vive émotion, ne répondent pas d'une manière affirmative et certaine; il y a contra-

pas permis de paraître de savoir.

A présent la maison était close Rien de plus juste.

Un grand amour y était mort; ce n'était plus qu'une tombe.

Myriam en fit le tour. Arrivée de l'autre côté, celui qui regardait au loin le ciel gris se confondant comme un double brume avec la mer, elle vit un homme à l'une des croisées.

Il la salua et sourit.

Alors la marquise tourna bride encore une fois.

Le capitaine Gourmalec qui fumait sa pipe à cette fenêtre rentra en se frottant les mains dans sa chambre, disposa sur la table son écritoire, du papier, un plume taillée de frais le flacon d'eau-de-vie qui était plein, la garafe qui était au trois quarts vide et se mit à pester; il voyait bien le gingembre, mais il ne trouvait pas le poivre.

Enfin, il le découvrit, s'assit, fit la mixture, en but une gorgée et trempa sa plume dans l'encre :

— Allons! grommelait-il, ce n'est pas aujourd'hui que mes idées dérapent comme la *Jeune Anna* l'an dernier à Sunderland.

Je ne sais que dire.

Et il écrivit :

« A M. le commandant Humbert, à Paris.

« La présente est pour vous apprendre que nous avons le vent debout. Laissons-nous donc pousser et ne capotons point. Gourmalec vous a promis de veiller, il tient sa promesse.

diction et doute dans leurs versions.

La rumeur publique attribue cette panique, ainsi que celles qui se sont déjà produites dans d'autres foires de la région, à des malfaiteurs qui mettraient les animaux en fureur, en jetant sur eux des poudres et des drogues, ou en répandant sur le champ de foire certaines substances inflammables, dont l'odeur serait insupportable aux bestiaux.

Pour moi, la vérité sur la cause déterminante de cette panique me paraît se trouver dans la déclaration de M. Bécays, receveur des contributions indirectes. Ce fonctionnaire, très digne de foi, était depuis un moment à sa fenêtre, d'où l'on domine tout le champ de foire; quand il vit, tout près de la maison Basset, un bœuf sauter sur un autre, son conducteur lui donner quelques coups de bâton pour le maîtriser, l'animal s'échappa et jeter le trouble autour de lui.

Les démonstrations énergiques, faites pour arrêter ce désordre : cris, gestes menaçants, bâtons levés, contribuèrent à exciter davantage les animaux; dans l'espace de quelques secondes, le désordre, propagé de proche en proche, s'étend sur tout le bétail occupant la partie haute du champ de foire.

Vers deux heures, une seconde panique se produisit sous mes yeux; elle prend naissance au centre de la partie basse, sur la route, et se répand avec une rapidité étonnante vers les extrémités. Les animaux font un demi-tour, lèvent la tête, se livrent à des mouvements désordonnés et cherchent à fuir; plusieurs arrivent, en courant, jusqu'à l'extrémité du champ de foire où je me trouvais; là, ils sont contenus par l'énergique intervention du brigadier de gendarmerie, qui les arrête en frappant sur leurs têtes quelques coups redoublés; la foule, effrayée, envahit les maisons, grimpe sur les arbres; dans la partie haute du foirail, on voit partout des bâtons levés, prêts à frapper, au moindre de leurs mouvements, les animaux, qui heureusement restent immobiles.

J'estime que vers la partie basse, environ le cinquième de la foire prend part à cette seconde manœuvre. Au bout de deux ou trois minutes, le mal semble conjuré. Cependant, les propriétaires, dominés par la peur et par la crainte de nouveaux accidents, s'empresent de ramener chez eux leurs animaux plus ou moins effarouchés. Le champ de foire ne tarde pas à se dégarnir; les marchés sont presque tous interrompus, et à la suite les affaires sont terminées. Cette récurrence me paraît provenir de ce que les gens et les animaux, encore sous le coup de la terreur profonde que la plupart d'entre eux viennent d'éprouver, se trouvent très disposés à fuir de nouveau le danger fantastique qui reste une réalité menaçante pour leur hallucination d'esprit. Dans cet état de surexcitation, on comprend aisément qu'un fait isolé, insignifiant, le simple saut d'un animal vigoureux ou indocile, ait suffi pour reproduire la panique. Ces accidents sont loin d'être rares, ainsi qu'il paraît résulter de la discussion que souleva à ce sujet, dans une séance de la Société nationale de médecine vétérinaire (août 1871), un de ses membres, M. Decroix, par la communication d'une note intitulée : *La panique chez les animaux*.

D'après cette savante Compagnie, l'origine de pareils faits, loin d'être cachée dans les mystérieuses régions de l'inconnu, serait parfois, du moins, entièrement saisissable, si on se trouve sur le théâtre de l'événement.

« La panique, fût-il dit, naît d'un incident isolé, insignifiant à l'origine, que le bruit grossit et qui est transformé par la surprise en un danger d'autant plus redoutable qu'il est moins visible et connu.

Ainsi, des animaux indociles, vigoureux, impressionnés par le bruit de la foire, la grande réunion

« Aujourdhui, il faisait son quart, et vous allez savoir ce qu'il a vu.

« Il faut croire que nous occupons joliment les petites pensées de la jeune dame, car, cette après midi, elle est venue de sa perche sonne et à cheval en reconnaissance de notre cote.

« Par exemple je crois bien que je lui ai prouvé l'effet du diable à sa fenêtre. Elle m'a perçut et psst!... la voilà partie. Elle court encore... »

Là dessus, Jean Pierre Gaspard interrompit sa lettre en se disant : Pourvu qu'elle n'aille pas se casser contre les chênes!...

Oh! oh! nous la voulons tout entière la mignonne.

Les morceaux n'en seraient pas bons. Tourmenté par cette crainte si charitable, il entra dans la chambre voisine et ouvrit la fenêtre qui donnait de l'autre côté de la maison sur le jardin et la route du bac.

Il ne vit rien que le branchage noir, mais il entendit un furieux galop et plus loin la meute et les cors.

— Sacrebleu! reprit-il, ce sont les habits rouges, elle va rejoindre la chasse. Voilà un accoutrement de mascarade qui a bel air et qui s'écartera bien à notre Maxence... Je suis sûr qu'elle le trouverait encore plus beau.

Puis le bon Gourmalec poussa un grand soupir.

— Mais le jeune homme n'est pas là.

PAUL PERRET.

(A suivre.)

d'animaux de leur espèce peuvent, sous l'influence de certaines démonstrations de la part de leurs voisins ou de quelques coups de bâton, s'échapper des mains de leur conducteur et provoquer un désordre général.

Tel serait, en effet, l'incident signalé par M. Bécays.

On a beaucoup parlé de malveillance; je pense qu'ici elle est restée étrangère à la bagarre produite, car personne n'a pu préciser aucun fait; tout se borne à des bruits vagues, à des on-dit; j'ajoute qu'aucun vol n'a été déclaré.

La panique m'a paru exister autant sur les hommes que sur les animaux. Je crois pouvoir affirmer, tellement j'en suis convaincu, que si chaque gardien était resté devant ses bestiaux, rien ne se serait passé; les transactions commerciales n'auraient pas été interrompues, l'incident du boeuf, sautant sur les autres, serait passé inaperçu, et notre foire serait restée ce qu'elle est d'habitude, l'une des plus belles de la région.

D'après mes observations, je pense qu'on peut, dans les mesures du possible, remédier à ces terribles paniques, en établissant une surveillance très rigoureuse du champ de foire, en alignant les animaux sur plusieurs rangs assez espacés, en portant à la connaissance des populations rurales, par voie d'affiche, tous les renseignements qu'on possède, afin de les rassurer, et en les engageant surtout à ne pas abandonner leurs bestiaux à la moindre alerte, comme cela a lieu habituellement.

Pour assurer l'exécution des mesures de police, que je compte prendre à l'occasion de la foire du 25 janvier prochain, je vous prie de vouloir bien m'envoyer une brigade de gendarmerie.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma respectueuse considération.

Le maire de Montcuq, VALAT.

LES CARTES D'ÉTAT-MAJOR

D'après une décision du ministre de la guerre, la faveur du prix réduit des cartes de l'état-major, dont les officiers de l'armée de terre avaient jusqu'ici presque seuls profité, sera étendue à tout le public à partir du 1^{er} janvier.

UNE ACCOLADE DE POÈTE

Notre ouvrier-poète cadurcien, M. J.-B. Rouquet, le gracieux troubadour, vogue de succès en succès; les félicitations, douces ou dures, pleuvent à torrents sur lui. Voici la lettre bien précieuse qu'il vient de recevoir de M. Tamisey de Larroque, correspondant de l'Institut :

Gontaud, 4 janvier 1884.

Très honoré et très cher Confrère, Vous m'avez envoyé les plus agréables étrennes du monde et je ne saurais assez vous en remercier.

Vos sonnets, votre poème ont fait mes délices et les feront bien souvent encore. Vous avez accompagné ces précieuses poésies d'une trop charmante lettre, car je ne puis accepter les éloges qu'elle m'apporte : ils sont infiniment trop flatteurs et l'on voit bien, en les lisant, ô cher poète, que, comme vos harmonieux confrères, vous êtes l'homme des aimables exagérations. Si je n'accepte pas ce que je ne mérite pas, j'accepte, en revanche, avec une vive reconnaissance vos vœux de bonne année. Je vous offre les miens à plein cœur, priant Dieu de bénir de plus en plus votre beau talent, de le rendre toujours plus fécond, toujours plus brillant. Personne n'applaudira jamais plus chaleureusement à vos futures victoires; personne n'aura jamais pour vous, très honoré et très cher confrère, plus de sympathie et de dévouement que votre admirateur et ami.

PH. TAMISEY DE LARROQUE.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE à Bordeaux.

La commission d'études pour le phylloxera, a été présidée, dimanche, par M. le ministre de l'agriculture.

Dans un discours vivement applaudi, M. le ministre a promis d'aider de tout son pouvoir à la demande de dégrèvements d'impôt. Pour les vignes à traiter, on continuera la subvention; pour les vignes en traitement, quelque soit le système employé, il a promis que le gouvernement appliquerait dans toute leur rigueur les règlements tendant à empêcher l'introduction de vins étrangers dans des conditions de nature à nuire aux vins français. Il a promis également de réprimer sévèrement les falsifications et colorations des vins.

Corrèze

Le journal le *Limousin et Quercy*, de M. Gorse, avocat à Tulle, publié à Périgueux, annonce qu'il va restreindre sa publication au numéro du dimanche.

Mardi dernier, à Tulle, le cocher de la voiture de Mgr l'évêque de Tulle et ses vicaires,

ayant voulu éviter trop brusquement une vieille femme qui montait vers l'église et n'entendait pas ses avertissements répétés, on des chevaux fit un écart à la rampe des Pénitents et passa par-dessus le parapet; le second cheval fut lui-même entraîné et le lourd véhicule aurait aussi suivi si le timon n'avait cassé à propos et juste à temps pour éviter de plus graves accidents.

GARGANTUA SURPASSÉ

On écrit d'Agen :

Le nommé D..., cocher, ayant parié avec deux de ses confrères qu'il mangerait, sans boire, cinq douzaines d'hoîtres, 1 mètre 65 de saucisses et trois livres de pain, a avalé, sans se forcer, cette énorme quantité de nourriture.

Encore proposait-il d'avalier ensuite un chapon et une douzaine de choux à la crème.

Tarn-et-Garonne

Le maire d'Aovillars, M. de Saint-Exupéry, vient de donner les preuves du plus grand courage en saisissant à la gorge un chien enragé qui allait se jeter sur un groupe d'enfants.

L'intrépide sauveteur a été assez heureux pour maîtriser l'animal jusqu'au moment où un coup de fusil, tiré à bout portant, est venu l'abattre entre ses mains.

DISPARU

On écrit de Sérignac (Tarn-et-Garonne). On est sans nouvelles du percepteur de Sérignac.

Passionné pour le jeu, il y avait déjà perdu des sommes importantes. À bout de ressources, criblé de dettes, se berçant néanmoins de l'espoir de regagner le lendemain ce qu'il avait perdu la veille, il aurait, paraît-il, tenu ce langage à un de ses amis avant son départ :

« Je vais tenter la fortune; si elle ne me sourit pas, je ne reviens plus, je me fais sauter la cervelle. »

N'ayant pas reparu depuis ce jour, tout porte à croire que le malheureux, n'ayant pas réussi, aura mis son triste projet à exécution.

Le déficit qui n'est que de 3,000 francs environ sera couvert par son cautionnement.

HAUTE-GARONNE

On a pu remarquer, depuis quelques jours, à Toulouse, un officier de nationalité étrangère, dont le costume se rapproche sensiblement de celui que portent les officiers de l'armée allemande.

C'est un capitaine instructeur de l'armée fédérale Suisse, du nom de Cramer, qui, sur la demande du gouvernement Suisse, a été autorisé par le ministre de la guerre, à faire un stage de six mois au 126^e régiment d'infanterie.

PRIS AU PIÈGE

On écrit de Ribérac (Dordogne). Dans la nuit du 31 décembre, M. Daned, propriétaire à Plaisance, commune de St-Aulay, rentra chez lui, son fusil sur l'épaule.

Après avoir ouvert sa porte, il remarqua que celle de sa volière était ouverte. Malgré l'obscurité de la nuit, il vit à ce moment un homme s'enfuir du poulailler à toutes jambes. M. Daned tira un coup de son arme dans la direction de l'individu qui s'enfuyait et, n'entendant aucune plainte il rentra chez lui.

Le lendemain, à la première heure, le nommé Valet, Pierre, âgé de 65 ans, habitant la commune de St-Aulay, fut trouvé étendu, ne donnant plus signe de vie, dans une prairie distante d'environ deux cent mètres de l'habitation de M. Daned.

LES JEUX DE HASARD.

La police nous faisait connaître jeudi, dit le *Périgord*, l'arrestation d'un homme et d'une femme pour tenue de jeux de hasard. Le fait est que tous les jours de fête possibles, et en particulier ces derniers jours de l'an, nos boulevards étaient remplis d'industriels — lisez escrocs — de ce genre.

Cette arrestation aurait été opérée à la suite d'une perte de plus de cent francs éprouvée par un joueur naïf.

Le joueur indigné d'avoir été trompé, renversa la boutique de l'industriel; la foule exaspérée allait se ruër sur les teneurs du jeu. Un agent est arrivé assez à temps pour empêcher un massacre. On est allé s'expliquer au poste. Mais l'argent extorqué n'a pas été rendu.

Ce fait qui n'est pas le seul à eu malheureusement assez de témoins et trop de victimes qui ont à compter leurs pertes. Cela doit finir. La police qui autorise le séjour dans la ville de pareilles industries a des torts à réparer. Il faut qu'elle chasse de la ville ces jeux de hasard.

Il est bon en terminant d'édifier le public sur les procédés de ces teneurs de jeux.

L'installation n'est pas brillante, certes; l'homme ou la femme qui a en mains les instruments de jeu n'ont pas l'air de Crésos. Mais leurs annonces sont tentantes : chez eux pour un sou on gagne cent sous. Cent contre un, glapissent-ils ! Et le passant s'arrête, et un groupe se forme. Personne ne se hasarde à jouer; dès l'abord, on regarde. Mais l'industriel veille. Avec sa voix cauteleuse, il fait une annonce mirifique. On va jouer le *coup pour rien*. Gagné ! dit l'industriel.

Vous voyez d'ici le tableau. Le malheureux qui a joué le *coup pour rien* est ébloui. Vite, il fouille dans sa poche et met vingt sous pour gagner dix francs et même davantage. Mais le *coup pour rien*, une fois joué, personne ne gagne plus ou plutôt, il n'y a que les compères qui gagnent. L'ouvrier qui a joué *une partie* (c'est généralement un ouvrier qui joue) s'entête. L'industriel insinue que le joueur se rattrape toujours. Et les pièces de vingt sous se succèdent. Au bout d'un moment, le portemonnaie de l'ouvrier s'est vidé dans celui de l'industriel.

Nous avons pu constater sur la place d'Armes de Cahors, l'apparition de jeux pareils. Espérons que M. le commissaire de police voudra bien y jeter un coup d'œil.

Dernières Nouvelles

Paris, 7 janvier

On assure que la balle reçue dans l'épaule droite par le Tzar n'a pas été encore extraite, par suite de l'inflammation qui s'est déclarée.

UN BRUIT GRAYE

Le bruit court que l'Espagne déclarerait port libre la ville de Port-Mahon, capitale de l'île de Minorque.

Les Allemands s'occuperaient déjà d'y établir un comptoir.

LES COMMUNARDS FRANÇAIS EN ESPAGNE

Deux communards français viennent d'être expulsés d'Espagne comme faisant la propagande révolutionnaire. L'un de ces communards est un amnistié nommé Lepuy.

Bourse de Paris.

Cours du 8 Janvier.

Rente 3 p. %	76.60
— 3 p. % amortissable	77.80
— 4 1/2 p. %	107.30
— 5 p. %	107.00

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 5 janvier.

La séance d'hier a été très ferme. Les vendeurs, craignant d'être débordés par l'abondance des capitaux disponibles qui commencent à arriver sur le marché, se rachètent et contribuent à donner à la reprise une tendance plus accentuée.

La fermeté des Bourses étrangères n'est pas étrangère à la bonne attitude de notre marché. Le Stock-Exchange nous a envoyé hier les consolidés en hausse de 1/2 0/0, ce qui prouverait que la situation en Egypte serait moins mauvaise. On ne sait rien de nouveau sur le Tonkin, mais la spéculation se préoccupe moins de cette question que par le passé. Elle espère qu'une entente finira par se faire avec la Chine.

Aujourd'hui le 4 1/2 fait 106,25; le 3 0/0 75,82 et l'amortissable 77.

Les Chemins de fer sont fermes : le Lyon à 1,227; le Nord à 1,742; le Midi à 1,140 et l'Orléans à 1,262.

Les recettes des chemins de fer, pour la dernière semaine (du 17 au 23 décembre), comparé avec les résultats de la semaine correspondante de 1882 présentent les différences suivantes : Ancien réseau : l'Orléans est en avances de 98,201 et l'Est de 1,576; il y a diminution de 364,147 pour le Lyon; de 298,108 pour le Nord; de 95,145 pour l'Ouest et de 101,861 pour le Midi. Nouveau réseau : Il y a augmentation de 105,988 pour le Nord; de 35,587 pour l'Orléans; de 53,439 pour l'Ouest et de 03,571 pour le Midi; l'Est est en diminution de 78,781 et le Lyon de 54,920.

Le Suez est moins discuté, il varie de 1,915 à 1,930 pour clôturer à 1,726.

GRAND SUCCÈS ! FINANCIER POPULAIRE

Le meilleur marché, le plus complet et le mieux renseigné des journaux financiers. — 52 numéros par an. — Paraît tous les Dimanches. — Publie les Cours de toutes les Valeurs et donne tous les Tirages avant les autres journaux.

30 CENTES

ABONNEMENT PAR AN : 30 cent. en timbres-poste au Directeur 10, Place de la Bourse, PARIS

PETITE CORRESPONDANCE

☒ C..., à Lacapelle-Marival. — Rien dans le projet de loi municipale ne donne raison aux bruits qui courent dans votre région, au sujet des illettrés.

☒ M..., à Lavercault. — Le recensement des propriétés bâties ne paraît pas prêt d'aboutir au Sénat. La commission des finances de la haute Assemblée ne paraît pas plus disposée à adopter ce projet que la péréquation de l'impôt foncier entre les départements.

☒ R..., à Gourdon. — Toujours rares les nouvelles de votre arrondissement.

Étude de M^e DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

VENTE

SUR LICITATION

Adjudication fixée au quatre février mil huit cent quatre-vingt-quatre.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra qu'en exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil de Cahors, le vingt-huit août mil huit cent quatre-vingt-trois, en due forme entre :

Les sieurs Antoine, Couderc et Pierre, Tardieu, syndics de la faillite de Bernard, Ferby, habitants et domiciliés de la ville de Cahors, requérants, ayant M^e Delbreil pour leur avoué, près le tribunal civil de Cahors.

Et dame Noémie, Laroussille, veuve de Bernard, Ferby, prise en qualité de tutrice légale de ses enfants mineurs et le sieur Camille, Ferby, tous les deux sans profession, demeurant et domiciliés dans la ville de Paris, lesdits mineurs et ledit Camille, Ferby, pris comme héritiers, sans bénéfice d'inventaire d'Antoine, Ferby, leur aïeul, co-légitimes, ayant aussi M^e Delbreil pour leur avoué.

Il sera procédé à la vente des biens immeubles, ayant appartenu à feu Antoine, Ferby et ci-après désignés.

Biens à vendre :

1^o Une maison et un jardin, situés au chef-lieu de la commune de Valroufié, portés à la matrice cadastrale de cette commune sous les numéros 1947, 1948, section A et occupant une superficie de soixante-trois mètres carrés environ, la maison se compose au rez-de-chaussée, d'une cave, dans laquelle se trouve une cave en pierre, au premier étage, de deux pièces, et au-dessus se trouve un grenier;

2^o Une vigne, située au lieu dit Bois de Pontis, dans la même commune de Valroufié, formant partie du numéro 264, du plan cadastral de cette commune, section A et contenant soixante-trois ares, soixante-trois centiares environ;

3^o Une autre vigne au même tènement, tenant avec Fabre, comprise sous le numéro 266, dont elle ne forme qu'une partie, même section et contenant environ vingt-quatre ares, quatre-vingt-dix sept centiares;

4^o Une terre, un bois, une friche et une vigne, le tout contigu, situé au lieu dit Pech d'Asé, même commune de Valroufié, formant les numéros 961, 962 et 963, du plan cadastral de ladite commune, section A et contenant ensemble un hectare, cinquante-deux ares, quatre-vingt-dix centiares environ.

Tous ces immeubles formaient le patrimoine d'Antoine, Ferby père, au moment de la donation par lui faite à Bernard, Ferby son fils.

Ils sont tous situés dans la commune de Valroufié, canton de Cahors, arrondissement du même nom, et dépendent tous de la succession dudit Antoine, Ferby.

Le cahier des charges a été déposé au greffe du tribunal civil de Cahors, et il a été ordonné que l'adjudication aurait lieu par-devant M^e Fieuzal, juge au tribunal civil de Cahors.

En conséquence, la vente desdits biens sera faite le quatre février mil huit cent quatre-vingt-quatre, à midi, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au palais de justice de cette ville, par-devant M^e Fieuzal, juge commis.

Le subrogé tuteur desdits mineurs a été appelé pour être présent à la vente.

Elle aura lieu en deux lots composés comme suit :

PREMIER LOT

Des articles 1, 2, 3 du présent sur la mise à prix de cent francs, ci..... 100 fr.

DEUXIÈME LOT

De l'article 4 du présent sur la mise à prix de cent francs, ci..... 100 fr.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué poursuivant.

Cahors, le sept janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre.

L'avoué poursuivant, DELBREIL.

Enregistré à Cahors, le janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre, F^o Ce reçu un franc cinquante centimes, décimes trente-huit centimes.

Signé : DALAT.

Recommander en cette saison de rhumes, gripes et bronchites, le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangrenier, c'est partager l'opinion de célèbres médecins.

Le PURGATIF le plus agréable et le plus efficace est le Chocolat de Desbrière, pharmacien-chimiste. Dépôts dans les pharmacies. (Se méfier des contrefaçons.)

MAL DE DENTS. — L'EAU du D^r D'OMÉ-ARA, calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies. c

Primes aux Lecteurs du Journal du Lot.

L'administration du journal, certaine de faire plaisir à ses Lecteurs en les mettant à même de faire connaissance avec une invention qui attire l'attention du monde entier, saisit avec empressement l'occasion qui lui est offerte de leur procurer un avantage considérable.

Elle a fait le choix dans la merveilleuse collection des **TABLEAUX PEINTURE-BOGAERTS**, de trois beaux sujets que l'on peut voir exposés dans nos bureaux.

Les reproductions de la **Peinture-Bogaerts** qui sont de vrais tableaux peints à l'huile mécaniquement, figureront avec honneur dans une galerie de tableaux.

Voici quelques extraits du témoignage des artistes, qui prouvent leur admiration pour l'exactitude et la perfection de l'exécution des tableaux.

J. PORTAELS.

« J'ai été surpris de la façon vraiment étonnante dont vous avez pu reproduire mon tableau. »

Théod. GERARD.

« La reproduction de mon tableau est saisissante de vérité et je ne crains pas d'affirmer que vous serez le véritable vulgarisateur de l'art de la peinture par un procédé industriel. »

A. ROBERT.

« La reproduction de mon tableau est parfaite et j'ai failli la prendre pour l'original. »

E. MEERTS.

« Indépendamment de la forme et de la tonalité, la facture et même les empâtements, sont rendus avec une vérité étonnante. »

J. GEEFS.

« Les tableaux qui ont vu votre reproduction du Christ en raccourci de Rubens le prenaient pour une bonne copie ; mais lorsque je leur ai dit que c'était une reproduction dont vous étiez l'inventeur, tout le monde en était émerveillé. »

Dir. Musée d'Anvers.

Cette (prime exceptionnelle ne sera valable que jusqu'au 1^{er} février.) ces trois sujets sont :

- | | | | |
|--|---------------|-----------------|-------|
| 1. Ittenbach, LE SUIAIRE DE S ^{te} VÉRONIQUE. | Cinq Francs | au lieu de frs. | 12.50 |
| 2. Rubens P. P., LA S ^{te} TRINITÉ. | Dix Francs | » » » » | 22.— |
| 3. Rembrandt, LA DESCENTE DE LA CROIX. | Quinze Francs | » » » » | 26.— |

Toutes les demandes et envois du montant, doivent être adressés au Bureau du *Journal du Lot*, Cahors (Lot), et accompagnées du Bulletin de souscription ci-contre.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION.

Je soussigné (nom)

demeurant à

desire recevoir les tableaux

ITTENBACH, Le Suaire de Sainte Véronique frs. 5 (emballage frs. 1.—) mesure 45+40 Cent.

RUBENS, P. P., la Ste Trinité (le Christ en raccourci) fr. 10 (emball. frs. 1.25) « 63+51 »

REMBRANDT, la Descente de la Croix frs. 1.50 « 70+50 »

et joins le montant en un mandat-poste.

(Signature)

La plus utile et la plus agréable des étrennes dans la Famille

C'EST UNE MACHINE A COUDRE !!!

Nouveaux modèles perfectionnés. — Prix réduits, larges facilités de paiement. — Legons gratuites. — Echange et location. — Pièces de rechange. — Machines à main et à pédale hygiénique HURTU, breveté S. G. D. G.

Machines à coudre, de salon, de famille et d'atelier depuis 40 francs garantie sur facture.

Tendance de la mode



Machines spéciales pour Lingères, Couturières, Tailleurs, Cordonniers, Selliers, Equipements militaires, etc.

MACHINE A GRIFFE N° 6 & 7

Machines à coudre à fil poissé ; à coudre les sacs et bâches avec soie. — Machines à faire les couvrepieds, la broderie, la dentelle. — Machines à repriser, à plisser, à gancer, etc.

Seule Maison de vente à Cahors.

J. Larrive, fils aîné

16, rue de la Liberté, 16.

Bretelles américaines hygiéniques. — Cirage sans brosse. — Fer Ruger à chauffage intérieur pour Tailleurs, Couturières, Hôtels et ménages. — Tampons et timbres caoutchouc.

VINS A DOMICILE

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1^{er} février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)

MAISON DES 100.000 PALETOTS

CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIQUEUX, FONDÉE EN 1843

RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits franco.

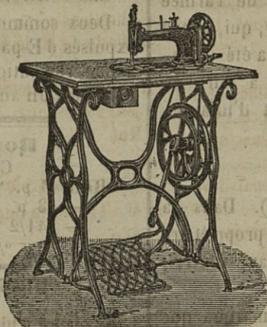
Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS
Lauréat de l'Académie Nationale
CHIRURGIEN-DENTISTE
Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze
Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS (Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

A VENDRE

PAR SUITE DE FIN DE TRAVAUX

10 forts chevaux de trait.

S'adresser à Monsieur Pastrie Louis, entrepreneur de travaux publics, à Gourdon (Lot).

VICHY

Administration—PARIS, 22, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.

Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.



Le propriétaire-gérant, A. Layrou.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

En vente au bureau du Journal.

CAHORS DU LOT CAHORS

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

En vente chez tous les Libraires. En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.

En vente chez tous les Libraires.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS

Traduite par de G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

Prix des deux volumes brochés : Edition de luxe 20 fr. ; édition ordinaire 12 fr.

Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.